



NIKAN

Sommaire



Projets en cours et à venir.....	2
Augmentation des frais de poste.....	2
Services socioculturels.....	3
Indicateurs du dynamisme entrepreneurial des Premières Nations : les résultats des phases II et III seront bientôt disponibles	4
Réseau en action communautaire et en économie sociale.....	6
Projet W : une belle initiative en cours à Wôlinak.....	7
Chronique forestière.....	8
Chronique juridique.....	9
Chronique touristique	10
Les différents aspects à prendre en compte lors d'un transfert d'entreprise	11

FAIRE VALOIR LES CAPACITÉS D'UNE NATION

POUR CE NUMÉRO DU BULLETIN NIKAN, LA CDEPNQL S'EST RENDUE DANS LA COMMUNAUTÉ DE WÔLINAK AFIN DE RENCONTRER DES REPRÉSENTANTS DU GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI, LE CONSEIL TRIBAL DE LA NATION ABÉNAKISE.



Les communautés abénaquises de Wôlinak et d'Odanak sont des communautés qui vont bien autant au niveau social qu'économique. Bien sûr, la situation géographique des deux communautés, situées à mi-chemin entre Québec et Montréal, y est peut-être pour quelque chose, mais le travail des employés du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (GCNWA) y contribue aussi grandement.

En fait, un mot en particulier définit bien les démarches entreprises par le GCNWA : proactivité. Selon son directeur général, Denys Bernard, les employés du Grand Conseil sont toujours à l'affût des possibilités de développement qui se présentent, et ce, dans le but de servir de modèle pour les jeunes des deux communautés à qui ils veulent démontrer qu'il est possible de vivre et de travailler sur réserve et d'avoir du succès.

Afin d'être à l'avant-garde des opportunités d'affaires, le directeur général du Grand Conseil multiplie depuis quelques mois les rencontres avec les PDG de grandes compagnies, différents ministres et représentants gouvernementaux afin de rappeler à tous que les Abénaquis sont là et qu'ils veulent contribuer à l'essor économique de la région. L'approche n'est pas faite sur un ton belliqueux ou revendicateur, le but est plutôt de rappeler leur présence et que les capacités qu'ils ont développées peuvent faire d'eux d'importants partenaires des projets à venir.

En effet, le GCNWA offre plusieurs services aux deux communautés abénaquises qu'il représente. Ces services sont nombreux, allant du génie civil et l'architecture, en passant par la mécanique du bâtiment et la réalisation d'études de faisabilité de projets. Le GCNWA offre aussi des services de traduction de documents. D'ailleurs, les textes de la version anglaise du bulletin ont été traduits par le traducteur du Grand Conseil. Tous ces services sont aussi offerts à d'autres communautés autochtones du Québec, dont Kanesatake et Listuguj. Le GCNWA dessert même une municipalité allochtone, Sainte-Françoise-de-Lotbinière, ce qui est une première. 🍷

Nous tenons à remercier nos bailleurs de fonds





PROJETS EN COURS ET À VENIR

LES DÉMARCHES ENTREPRISES PAR LE GCNWA AU NIVEAU ÉCONOMIQUE COMMENCENT À PORTER FRUIT. EN EFFET, PLUSIEURS PROJETS SONT EN COURS DE RÉALISATION ET D'AUTRES SONT À VENIR. VOICI UN RAPIDE APERÇU DE QUELQUES-UNS DE CES PROJETS.

Usine d'engrais de l'entreprise IFFCO et usine de Minéraux rares Quest Itée

Dans les mois suivants la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2 de Bécancour, le gouvernement du Québec a annoncé la création du *Fonds de diversification économique spécifique aux régions du Centre-du-Québec et de la Mauricie*. Ce fonds a pour objectif d'inciter de grandes entreprises à venir s'installer et à investir sur ce territoire. L'initiative semble porter fruit puisque deux grandes entreprises ont décidé de construire des usines au port de Bécancour. En effet, en 2014, l'entreprise IFFCO Canada construira une usine d'engrais à Bécancour, un projet de 1,4 milliard de dollars qui a d'ailleurs reçu récemment l'approbation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. La deuxième usine, un projet de l'entreprise Minéraux rares Quest Itée, sera spécialisée dans le traitement de terres rares. Ce projet est d'une valeur de 1,3 milliard de dollars.

La construction de ces deux usines représente de bonnes opportunités pour le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki d'obtenir des contrats et de mettre en valeur ses capacités. Pour cette raison, le directeur général du Grand Conseil a rencontré des représentants des deux entreprises afin de montrer son intérêt à prendre part au projet. L'objectif n'est pas de soumissionner sur tous les contrats, mais plutôt de contribuer au projet, par exemple, en préparant les plans de certains bâtiments et en participant à leur construction.

Pipeline de TransCanada

La compagnie albertaine TransCanada construira un pipeline qui traversera le Québec d'ouest en est. La compagnie a d'ailleurs consulté les membres des communautés d'Odanak et de Wôlinak à la mi-janvier afin de connaître leur opinion sur le projet, qui traversera le territoire ancestral des Abénakis. Si le projet est approuvé, les Abénakis souhaitent pouvoir prendre part à la construction du pipeline.

Consortium en construction

Les Abénakis veulent créer un consortium en construction par le biais d'un « joint-venture » avec une entreprise de construction non autochtone. Ce consortium leur permettrait de soumissionner sur des contrats du ministère des Transports du Québec. Toutefois, dans le contexte de la commission Charbonneau, les règles d'attribution des contrats seront revues. Par exemple, pour obtenir des

contrats, le consortium devra démontrer que 50 % de la main-d'œuvre employée sur le chantier est autochtone. Un plan de formation à l'intention des membres de la communauté devra aussi être offert.

Création d'un département juridique

Le Grand Conseil veut recruter un jeune avocat qui offrira ses conseils aux deux communautés abénakises, mais aussi, aux autres communautés autochtones du Québec. Ces services seront offerts à moindre coût que ceux des cabinets privés.

En guise de conclusion, il est important de préciser qu'étant donné que ces projets sont réalisés par le GCNWA, qui représente les intérêts des membres des communautés de Wôlinak et d'Odanak, les retombées économiques qui en découleront seront réinvesties dans les deux communautés. 📍

MÉMO

AUGMENTATION DES FRAIS DE POSTE

Veillez prendre note qu'en raison de l'augmentation du prix des timbres, seuls les ADEC, les membres du Réseau d'affaires des Premières Nations du Québec, les chefs des communautés et les bailleurs de fonds de la CDEPNQL recevront le bulletin *Nikan* en version papier, et ce, à partir du **1^{er} avril 2014**. Les autres personnes recevront dorénavant le bulletin en version électronique. Si vous voulez recevoir la version électronique du bulletin, n'hésitez pas à communiquer avec Marie-Christine Tremblay par courriel au mtremblay@cdepnql.org ou par téléphone au 418 843-1488.



SERVICES SOCIOCULTURELS

BIEN QUE LE BULLETIN NIKAN NE PRÉSENTE DANS SES PAGES QUE DES PROJETS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, NOUS FERONS ICI UNE EXCEPTION À LA RÈGLE, CAR NOUS NE POUVONS PASSER SOUS SILENCE L'IMPORTANT NOMBRE D'ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ORGANISÉES DANS LES COMMUNAUTÉS DE WÔLINAK ET D'ODANAK.

Le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki a mis en place un programme de services sociaux et communautaires, les *Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN)*, qui contribue à créer un environnement familial et social plus stable, dynamique et sécuritaire pour les enfants des deux communautés. Les objectifs des activités organisées par le SEFPN sont de :

- Revaloriser le sentiment d'appartenance et l'identité communautaire;
- Créer des relations communautaires saines et harmonieuses;
- Augmenter l'espace des jeunes au sein de la communauté;
- Diminuer la dépendance à l'alcool et aux drogues;
- Appuyer le développement des familles et valoriser le rôle parental.

Plusieurs activités sont organisées pour les jeunes, dont des cours de boxe qui sont très populaires chez les jeunes d'Odanak. Aussi, de l'aide aux devoirs est offerte aux jeunes du primaire et du secondaire, ce qui contribue à une meilleure réussite scolaire. De plus, un projet entrepreneurial réalisé de A à Z par les jeunes, le Projet W, est aussi en cours à Wôlinak depuis le début du mois de janvier. Plus de détails au sujet de ce projet seront d'ailleurs présentés dans un article de la section *Le Coin de l'entrepreneur* du bulletin. Finalement, des groupes de parents, des activités familiales (fête de l'Halloween, carnaval d'Odanak, etc.) et sportives ainsi que des formations (compétences parentales, gérer un budget familial, etc.) sont aussi offertes par le programme.

Tous ces services et activités contribuent à faire d'Odanak et Wôlinak des communautés plus fortes socialement, ce qui ne peut que contribuer positivement à son développement au niveau économique. 🧡



GRAND CONSEIL DE LA NATION
WABAN-AKI

Services consultatifs

Services techniques

Service de communications

Service de traduction

Service de consultations territoriales

Service de géomatique

Service de gestion des technologies de information

www.nationwabanaki.com

MISSION | Représenter
Développer
Administrer

10175, rue Kalipaïo, Wôlinak (QC) G0X 1B0
Tel: 819.294.1686



INDICATEURS DU DYNAMISME ENTREPRENEURIAL DES PREMIÈRES NATIONS : LES RÉSULTATS DES PHASES II ET III SERONT BIENTÔT DISPONIBLES

DU MOIS DE MARS 2013 AU MOIS DE FÉVRIER 2014, LA CDEPNQL A DONNÉ LE MANDAT AU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES À CHIBOUGAMAU DE RÉALISER LES PHASES II ET III DE L'ÉTUDE *LES INDICATEURS DU DYNAMISME ENTREPRENEURIAL DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC*, DONT LA PREMIÈRE PARTIE AVAIT ÉTÉ RENDUE PUBLIQUE EN 2011. AVANT MÊME LEUR DIFFUSION PUBLIQUE, VOICI UN APERÇU DES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE.

L'étude a été réalisée par le biais d'un sondage Internet accessible à partir du site Web de la CDEPNQL et d'une page Facebook créée spécialement pour l'occasion. Au total, 1 960 personnes ont répondu au sondage, mais seulement 1 366 questionnaires ont été retenus. 77 % des répondants habitaient sur réserve et les Innus (24 %), les Cris (23 %) et les Algonquins (13 %) ont été les nations qui ont répondu en plus grand nombre au sondage.

Une fois les données compilées, les principales analyses ont été présentées à une quinzaine d'agents de développement économique communautaire (ADEC) lors d'un groupe de discussion qui a eu lieu le 20 novembre 2014. Ceux-ci ont ainsi pu collaborer à la validation des résultats du sondage.

Indicateurs entrepreneuriaux par nation

L'étude a analysé le dynamisme entrepreneurial des Premières Nations selon quatre indicateurs bien précis : l'intention, la démarche, la propriété d'entreprises et les fermetures. Si l'on prend ces indicateurs par nation (voir tableau 1), l'on peut constater que les Naskapis (63,64 %), les Cris (61,46 %) et les Atikamekws (54,29 %) sont les nations chez qui l'intention d'entreprendre est la plus forte. En ce qui concerne le démarchage, ce sont les Mohawks (8,55 %), les Cris (5,41 %) et les Algonquins (4,92 %) qui sont les plus actifs. Au niveau de la propriété, les nations qui comptent le plus de propriétaires sont les Mohawks (11,97 %), les Abénakis (8,93 %) et les Hurons-wendat (3,13 %). Finalement, les taux de fermeture les plus élevés sont chez les Mohawks (6,84 %), les Micmacs (5,32 %) et les Malécites (2,56 %).

Tableau 1

	Abénakis	Algonquins	Atikamekws	Cris	Hurons-wendat	Innus	Malécites	Micmacs	Mohawks	Naskapis
Intention	21,43 %	44,81 %	54,29 %	61,46 %	31,25 %	46,81 %	30,77 %	34,04 %	44,44 %	63,64 %
Démarche	3,57 %	4,92 %	3,81 %	5,41 %	3,13 %	3,65 %	2,56 %	4,26 %	8,55 %	0,00 %
Propriétaire	8,93 %	1,64 %	0,00 %	0,64 %	3,13 %	1,52 %	0,00 %	1,06 %	11,97 %	0,00 %
Fermeture	1,79 %	2,19 %	1,90 %	0,64 %	1,04 %	1,52 %	2,56 %	5,32 %	6,84 %	0,00 %
Indice entrepreneurial	35,71 %	53,55 %	60,00 %	68,15 %	38,54 %	53,50 %	35,90 %	44,68 %	71,79 %	63,64 %

Indicateurs entrepreneuriaux selon la localisation géographique

En étudiant le tableau 2, on peut s'apercevoir que la localisation géographique des communautés semble avoir un impact sur les indicateurs entrepreneuriaux. Par exemple, dans les communautés rurales et isolées, le désir d'entreprendre est plus élevé que dans les communautés urbaines. Par contre, les phases de démarchage et de propriété sont beaucoup moins élevées dans les secteurs ruraux et isolés. C'est donc dire que bien que l'intention d'entreprendre soit élevée dans ces communautés, en réalité, peu de personnes passent à l'acte. Au contraire, dans les communautés urbaines, les intentions sont beaucoup moins élevées, mais l'entrepreneuriat réel est beaucoup plus vigoureux. D'ailleurs, 75 % des personnes déclarant être propriétaires d'une entreprise résident dans une communauté située en région urbaine.

Tableau 2

	Isolé	Rural	Urbain	Total
Intention	57,17 %	43,69 %	35,99 %	47,22 %
Démarche	4,10 %	4,47 %	5,41 %	4,54 %
Propriétaire	0,74 %	0,78 %	7,96 %	2,42 %
Fermeture	0,56 %	2,91 %	3,50 %	2,12 %
Indice entrepreneurial	62,57 %	51,84 %	52,87 %	56,30 %

Comme nous le verrons dans les tableaux 3 et 4, plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation.



Incitatifs et obstacles à l'entrepreneuriat

Tel que l'on peut le voir dans le tableau 3, pour les Innus (46,4 %), les Hurons-wendat (40,7 %), les Malécites (36,0 %), les Atikamekws (33,3 %), les Naskapis (33,3 %) et les Mohawks (30,3 %), la principale motivation à se lancer en affaires est de réaliser ses propres projets. Du côté des Micmacs (34,6 %) et des Algonquins (32,9 %), la principale raison incitant les gens à créer une entreprise est d'améliorer son niveau de vie. Finalement, 31,0 % des Cris veulent créer une entreprise pour ne plus avoir de patron et 30,6 % des Abénakis veulent faire de même pour se sentir plus indépendants et libres.

Tableau 3

	Abénakis	Algonquins	Atikamekws	Cris	Hurons-wendat	Innus	Malécites	Micmacs	Mohawks	Naskapis	Total
Pour réaliser mes propres projets	22,2 %	27,1 %	33,3 %	23,0 %	40,7 %	46,4 %	36,0 %	17,3 %	30,3 %	33,3 %	32,7 %
Pour améliorer mon niveau de vie	16,7 %	32,9 %	16,7 %	25,0 %	25,4 %	19,6 %	28,0 %	34,6 %	15,2 %	16,7 %	24,0 %
Pour ne plus avoir de patron	13,9 %	17,6 %	9,5 %	31,0 %	8,5 %	7,8 %	0,0 %	19,2 %	15,2 %	16,7 %	14,9 %
Pour saisir une occasion d'affaires intéressante	16,7 %	5,9 %	21,4 %	10,0 %	13,6 %	15,7 %	28,0 %	19,2 %	15,2 %	8,3 %	14,2 %
Pour me sentir plus indépendant, plus libre	30,6 %	15,3 %	19,0 %	7,0 %	11,9 %	10,5 %	8,0 %	9,6 %	21,2 %	16,7 %	13,1 %
Faire comme un entrepreneur à succès qui m'inspire	0,0 %	1,2 %	0,0 %	4,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	3,0 %	8,3 %	1,2 %

Voyons maintenant dans le tableau 4 les principaux obstacles à l'entrepreneuriat.

Tableau 4

	Intention	Démarche	Propriétaire	Fermeture	Total
Fiscalité autochtone et financement	40,3 %	32,3 %	21,2 %	3,4 %	37,5 %
Manque de formation et d'expérience en affaires	36,0 %	29,0 %	30,3 %	31,0 %	35,0 %
Manque de support/aide d'organismes lors du démarrage d'entreprise	34,7 %	27,4 %	21,2 %	13,8 %	32,8 %
Une situation économique locale difficile	29,3 %	40,3 %	45,5 %	44,8 %	31,5 %
Manque de connaissance du milieu des affaires	30,7 %	33,9 %	33,3 %	27,6 %	30,9 %
Un contexte politique difficile	28,4 %	27,4 %	21,2 %	13,8 %	27,4 %
Trop de paperasses et de formalités administratives	25,7 %	30,6 %	45,5 %	27,6 %	27,0 %
Manque de support/aide des proches lors du démarrage de l'entreprise	17,8 %	9,7 %	9,1 %	20,7 %	16,9 %
Manque d'informations et de services en anglais	8,7 %	12,9 %	6,1 %	13,8 %	

Comme on peut le voir ci-dessus, les obstacles à l'entrepreneuriat varient selon les indicateurs étudiés. En effet, à la phase de l'intention, les principaux obstacles sont la fiscalité autochtone et le financement (40,3 %). Au stade du démarchage, ce sont plutôt une situation économique locale difficile (40,3 %) et un manque de connaissance du milieu des affaires (33,9 %) qui peuvent nuire aux projets d'entreprises. Pour les propriétaires, ce sont la situation économique locale difficile (45,5 %) et le fait qu'il y a trop de paperasse et de formalités administratives (45,5 %) qui sont les éléments les plus nuisibles. Pour terminer, la situation économique locale difficile (44,8 %) et le manque de formation et d'expérience en affaires (31,0 %) seraient les principales raisons des fermetures d'entreprises.

Cet article ne présente que quelques-uns des résultats de cette étude, qui comprend plusieurs autres données. Les divers documents de l'étude seront rendus publics **en avril 2014**, pour les consulter ou pour lire à nouveau les résultats de la phase I de l'étude, rendez-vous au www.cdepnql.org 



Réseau en action communautaire et en économie sociale

LES ORGANISATRICES COMMUNAUTAIRES SONT PRÊTES À ENTRER EN ACTION

LES PROCESSUS D'APPELS DE CANDIDATURES ET D'EMBAUCHE DU RÉSEAU EN ACTION COMMUNAUTAIRE ET EN ÉCONOMIE SOCIALE SONT MAINTENANT CHOSÉS DU PASSÉ. EN EFFET, DES ORGANISATRICES COMMUNAUTAIRES ONT ÉTÉ EMBAUCHÉES DANS CHACUNE DES QUATRE COMMUNAUTÉS-PILOTES ET SONT MAINTENANT PRÊTES À PASSER À L'ACTION. FAIT INTÉRESSANT À MENTIONNER, CHACUNE DES ORGANISATRICES EST ORIGINAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DANS LAQUELLE ELLE TRAVAILLE.

Bien qu'elles ne soient en poste que depuis peu, les organisatrices communautaires ont déjà posés des actions ayant des impacts dans leurs communautés. Par exemple, à Ekuanitshit, où l'organisatrice est en poste depuis le début du mois de décembre, un groupe d'achat a été mis sur pied. Au total, 28 familles participent à ce projet, ce qui est beaucoup dans une communauté qui compte 546 membres. Dans le secteur de la Basse-Côte-Nord, le prix des aliments étant élevé, cela ne facilite pas la vie des individus et familles ayant des ressources financières limitées et qui n'ont bien souvent pas de voiture. Par le biais du groupe d'achat, les 28 familles participantes peuvent être approvisionnées en denrées de qualité, et ce, à faible coût. Ce projet a aussi des retombées au niveau de la santé des familles, puisqu'elle leur permet de mieux s'alimenter. De plus, il s'agit d'un excellent moyen de sortir de l'isolement certaines familles et de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Création de tables de concertation locales et mise en place d'activités

Le premier mandat des organisatrices communautaires consiste à se joindre ou à mettre sur pied une table locale de concertation. L'idée est de réunir des gestionnaires qui travaillent pour la communauté, mais dans différents secteurs. Cette table permet de faire ressortir les points convergents de ces secteurs afin de développer un travail d'équipe plus énergique et d'éviter les doublons de services. En parallèle à cette table de concertation, les organisatrices doivent trouver des moyens pour mobiliser la population autour d'activités ayant des impacts positifs au niveau socioéconomique. Déjà, plusieurs projets semblent susciter de l'intérêt. Le groupe d'achat créé à Ekuanitshit en est un bel exemple. Plusieurs projets, tel qu'une cuisine collective, un comptoir vestimentaire, des jardins communautaires, un programme de déjeuner pour les jeunes à l'école, des activités de cueillette en forêt, un service de répit pour les mamans, un service de transport collectif et un service de réinsertion sur le marché du travail en lien avec le bois de chauffage sont à venir. Les projets qui



De gauche à droite : M. Emmanuel Bertrand-Gauvin, M^{me} Valérie Kaltush, M^{me} Lorrie Ann Oke, M^{me} Ashley Barnaby et M^{me} Pinomen Anjenik Michel.

suscitent de l'intérêt ont tous des points en commun, qui sont d'améliorer les conditions de vie, de favoriser les liens entre les membres de la communauté, de valoriser et de transmettre la culture et de permettre aux individus d'avoir accès à de la nourriture saine à bon prix.

Un réseau de partenaires de plus en plus diversifié

Le Réseau en action communautaire, qui est la structure qui supporte les quatre organisatrices communautaires, est également en train de se mettre en place. Nous avons entre autres réuni des partenaires allochtones, tels que le *Chantier de l'économie sociale*, le *Regroupement canadien en économie communautaire*, le *Club des petits déjeuners*, *Breakfast for learning*, *Québec en forme* et le *Conseil québécois pour la coopération et la mutualité* afin de créer un réseau qui favorisera l'utilisation des ressources de chacun. Les partenaires externes ne veulent pas s'imposer, ils veulent collaborer et au-delà de cela, ils souhaitent tous que leurs actions aient des retombées positives dans les communautés autochtones. Grâce au Réseau, nous sommes davantage en mesure d'identifier clairement les

besoins des communautés pour ensuite adapter les offres de soutien de ces partenaires, en faciliter l'implantation et soutenir les communautés dans les démarches administratives nécessaires.

Les résultats positifs sont déjà visibles. Certes, il y a des difficultés, mais en restant ouverts, prêts à s'ajuster et en gardant en tête que l'objectif est de soutenir les communautés qui veulent améliorer le milieu de vie de

leurs membres, nous trouvons des solutions qui sont généralement satisfaisantes pour tous. 🧐

Pour en savoir plus sur le Réseau en action communautaire, rendez-vous au http://www.cdepnql.org/action_communautaire.aspx Vous pouvez aussi consulter la page Facebook du Réseau au <https://www.facebook.com/CommunautairePN.FNcommunity>



LE COIN DE L'ENTREPRENEUR

PROJET W : UNE BELLE INITIATIVE EN COURS À WÔLINAK

LES JEUNES DE WÔLINAK S'IMPRÈGNENT DE LA MODE ET SE PRÉPARENT À PRÉSENTER UN SPECTACLE HAUT EN COULEUR. SUR LE THÈME *FIERTÉ ET CULTURE AUTOCHTONE*, LES ADOLESCENTS DE LA COMMUNAUTÉ PARTICIPANT AU *PROJET W* TRAVAILLENT PRÉSENTEMENT À L'ORGANISATION D'UN DÉFILÉ DE MODE DONT LES VÊTEMENTS AURONT ÉTÉ FABRIQUÉS PAR DES JEUNES DE 9 À 17 ANS À L'AIDE DE MATÉRIAUX TRADITIONNELS ET RECYCLÉS.

Le *Projet W* est entièrement organisé par les jeunes de Wôlinak et initié par deux filles extraordinaires, Cassandra Lefebvre et Shelly Bonneville, qui veulent s'impliquer auprès de leur communauté et qui par leur leadership, cherchent à développer l'esprit entrepreneurial des autres jeunes et à démontrer le savoir-faire et le talent des Abénakis de Wôlinak. Tout au long de la réalisation de leur projet, elles seront accompagnées par Valérie Laforce, organisatrice communautaire, et Laure Tardif, éducatrice spécialisée, deux ressources qui travaillent pour les jeunes de la communauté.

Le spectacle est prévu pour samedi le 3 mai et des préparatifs sont déjà en cours afin de présenter un événement de grande qualité. Le coordonnateur des clubs d'entrepreneurs étudiants de la CDEPNQL est fier d'offrir un support à ces jeunes afin qu'ils puissent concrétiser leur projet. ▲



MÉMO RÉPERTOIRE D'ENTREPRISES AUTOCHTONES

La CDEPNQL tient à vous aviser que depuis le début du mois de février 2014, elle communique avec les entreprises de toutes les communautés afin de créer un répertoire d'entreprises informatisé qui comprendra les coordonnées de toutes les entreprises autochtones situées sur et hors réserve. Une fois finalisé, ce répertoire pourra être utilisé par les grands donneurs d'ouvrages (ex. Hydro-Québec, Rio Tinto Alcan, etc.) ou par des ministères provinciaux ou fédéraux lors d'appels d'offres. Si vous êtes propriétaire d'une entreprise, vous pouvez d'ores et déjà nous faire parvenir vos informations en communiquant avec Anne Esther Legagneur par courriel au alegagneur@cdepnql.org ou par téléphone au 418 843-1488.

Chronique forestière

LES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Par André Benoît, directeur général, Filière forestière des Premières Nations du Québec

La présence des communautés autochtones sur le territoire de l'Amérique du Nord remonte à plusieurs millénaires. Au fil du temps, les Premières Nations du Québec ont développé une relation étroite avec le territoire, en particulier avec la forêt. Ils en ont extrait un savoir qui est une riche source d'enseignements sur les vertus de la faune et de la flore et de leurs avantages pour la santé humaine. Faire le lien entre le savoir à la base des activités traditionnelles, la modernité et la rentabilité est au cœur du défi des Premières Nations. Par leur connaissance du territoire et des bienfaits des plantes et autres dérivés de la forêt, les Autochtones sont en bonne position pour prendre leur place dans le marché des produits forestiers non ligneux (PFNL), dont le potentiel économique est estimé à 1 milliard de dollars (1 G\$) par année au Canada.

Les trésors cachés de notre boisé...

Les PFNL sont des produits très variés d'origine biologique, autres que le bois, provenant des forêts. Ils ont toujours été et continuent d'être une partie importante de la culture autochtone. Non seulement pour leurs caractéristiques variées (plantes médicinales, alimentaires, décoratives, etc.), mais aussi comme faisant partie d'un mode de vie. Aujourd'hui encore, le niveau de qualité de vie de plusieurs communautés dépend des produits de la forêt. Ce qui a changé, c'est l'intérêt que suscitent ces produits dans les milieux non autochtones. Plusieurs courants ont influencé ce changement :

- Plusieurs régions du Québec tentent de diversifier l'exploitation forestière pour optimiser le rendement de celle-ci et il s'avère que les PFNL possèdent un important potentiel d'exploitation;
- Le nouveau régime forestier du Québec incite à développer une approche de développement durable de nos forêts;
- Toujours à la recherche d'innovations cosmétiques, les grandes entreprises cherchent l'inspiration dans la connaissance des propriétés des plantes, ce qui permet d'orienter les recherches sur des molécules actives et de diminuer les coûts de production;
- Un engouement de la population internationale pour des produits les plus naturels possible amène les grandes compagnies à utiliser les PFNL dans les bases actives de leurs produits (ex. : les crèmes de la compagnie *Lise Watier* fabriquées à partir de thé du Labrador).



La culture et la récolte des PFNL

Les PFNL sont cultivés ou récoltés sous couverts forestiers ou dans des champs, à condition qu'ils proviennent de forêts ou de zones associées à la végétation arbustive ou arboricole, tels que les friches, les sous-bois, les forêts, les haies brise-vent et les plantations ménagées. Si elle est récoltée dans le respect de l'environnement, la production se renouvelle tous les ans. Il faut savoir que les revenus tirés de la forêt peuvent facilement quadrupler si les PFNL sont exploités de façon responsable.

La *Filière forestière des Premières Nations du Québec* (la Filière) offre la possibilité d'établir des liens de collaboration ainsi que des partenariats de recherche et commerciaux avec des communautés, organismes et entreprises autochtones dont le territoire ancestral regorge de richesses. La Filière se veut une stratégie de soutien au développement des entreprises forestières des Premières Nations du Québec.

La Filière a déjà établi des liens dans différents secteurs de recherche sur les PFNL et collabore à des tables sur la promotion et le développement des entreprises qui exploitent les produits forestiers non ligneux. Dans un avenir rapproché, des opportunités d'affaires se présenteront aux entrepreneurs autochtones intéressés par ce secteur d'activité. ▲



Filière forestière des Premières Nations du Québec

1423, rue Ouiatchouan
 Mashteuiatsh (Québec) GOW 2H0
 Téléphone : 418 275-0222
 Courriel : info@ffpnq.com
 Site Web : www.ffpnq.com



Chronique juridique

L'ENTREPRENEUR ET LES IMPACTS DE LA LOI SUR LES FOYERS FAMILIAUX SITUÉS DANS LES RÉSERVES ET LES DROITS OU INTÉRÊTS MATRIMONIAUX

Par Benoît Champoux, Neashish & Champoux s.e.n.c.

DANS UNE PUBLICATION ANTÉRIEURE, NOUS AVIONS ABORDÉ L'INSAISSABILITÉ DES BIENS SUR UNE RÉSERVE INDIENNE EN LIEN AVEC LES QUESTIONNEMENTS QUE CELA POUVAIT ENGENDRER DANS LA PLANIFICATION ET LE FINANCEMENT « D'ENTREPRENEUR AUTOCHTONE ». OR, L'ADOPTION RÉCENTE DE LA *LOI SUR LES FOYERS FAMILIAUX SITUÉS DANS LES RÉSERVES ET LES DROITS OU INTÉRÊTS MATRIMONIAUX* AMÈNE UNE FOIS DE PLUS L'ENTREPRENEUR À FAIRE PREUVE DE DILIGENCE ET DE PRÉVOYANCE DANS LE CADRE DE SA PLANIFICATION ET DE SON ORGANISATION. POUR CERTAINS, DE TELLES CONSIDÉRATIONS À CE SUJET N'ÉTAIENT MÊME PAS UNE PRÉOCCUPATION DANS LE CADRE DE LEURS ACTIVITÉS. ELLES POURRAIENT TOUTEFOIS VITE LE DEVENIR.

Brièvement, cette nouvelle loi fédérale, dont l'entrée en vigueur est prévue en deux étapes, soit en décembre 2013 et en décembre 2014, a pour but de permettre aux Premières Nations l'adoption de régimes législatifs ou à défaut, l'application de règles provisoires, applicables à la relation conjugale (ou en cas d'échec de celle-ci) en matière d'utilisation, d'occupation et de possession des foyers familiaux situés dans les réserves des Premières Nations et de partage de la valeur des droits ou intérêts que les époux ou conjoints de fait détiennent sur les constructions et terres situées dans ces réserves.

En cas d'échec de la relation conjugale ou en cas de décès de l'un des deux conjoints, le cadre législatif applicable devra prévoir le partage entre chaque époux ou conjoint de fait des droits d'utilisation et d'occupation du foyer familial. Il pourra prévoir l'octroi d'une somme compensatrice à l'un des époux ou conjoints de fait par rapport à la valeur du droit ou intérêt que l'autre détient sur le foyer familial ainsi que sur toutes autres constructions et terres sur lesquelles l'autre époux ou conjoint de fait détient des droits ou intérêts.

Les régimes adoptés par les Premières Nations ou en l'absence de telles règles, les dispositions de la *Loi*, s'appliqueront tant aux époux dûment mariés qu'aux conjoints de fait si l'un des deux est membre d'une Première Nation ou un Indien au sens de la *Loi*. Cette loi a nécessairement des conséquences sur la planification et l'organisation d'un entrepreneur, membre d'une Première Nation, dont les actifs, l'établissement d'affaires ou autres biens nécessaires à ses activités se trouvent sur une réserve indienne.

Compte tenu du peu de logements ou d'immeubles disponibles par rapport aux besoins dans les communautés, plusieurs entrepreneurs ont leur place d'affaires à même leur foyer familial. Or, en vertu de la nouvelle loi et advenant un changement dans sa relation conjugale telle que stipulée, l'entrepreneur pourrait être contraint de déménager rapidement ses activités, commerces et place d'affaires. Une telle relocalisation pourrait avoir des effets, temporaires ou à plus long terme, sur la continuité de ses engagements ou des services offerts et lorsque l'entrepreneur n'a d'autre choix que de déménager ses activités à l'extérieur de la réserve, cela aura une incidence importante sur le traitement fiscal et l'insaisissabilité de celles-ci.

Il est donc de plus en plus important que l'entrepreneur prenne le temps de bien planifier, structurer et organiser ses activités en considérant l'ensemble des cadres et des régimes qui lui sont applicables et qui ne cessent d'évoluer. ▲



Neashish & Champoux s.e.n.c.
50, boul. Maurice-Bastien, bureau 400
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : 418 845-8317



Chronique touristique

QUAND LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIME AVEC TRADITIONS ET AUTHENTICITÉ

Par Dave Laveau, directeur général, Tourisme Autochtone Québec

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES, LA DEMANDE POUR LE TOURISME AUTOCHTONE EST GRANDISSANTE. DE PARTOUT DANS LE MONDE, LE QUÉBEC AUTOCHTONE ATTIRE UN PUBLIC FRIAND D'AUTHEMANTICITÉ, DE CULTURE MILLÉNAIRE ET DE DÉPAYSEMENT LE PLUS TOTAL. BIEN QUE L'OFFRE TOURISTIQUE AUTOCHTONE NE SUFFISE PAS TOUJOURS À RÉPONDRE À CETTE DEMANDE CROISSANTE DE DÉCOUVERTES, N'EN DEMEURE PAS MOINS QUE LE QUÉBEC AUTOCHTONE REGORGE D'ACTIVITÉS VARIÉES OÙ CULTURE ET TRADITIONS SONT AU RENDEZ-VOUS.

Plus de 100 entreprises autochtones sont membres de Tourisme Autochtone Québec. De toutes les nations. De tous les secteurs. Qu'on parle d'entreprises privées, de coopératives, d'OSBL¹ ou de conseils de bande, tous désirent partager notre culture distinctive traditionnelle ou contemporaine. Selon l'Étude 2011 de retombées économiques du tourisme autochtone, les trois secteurs d'activités prioritaires pour l'offre autochtone sont maintenant l'hébergement, la restauration et les pourvoiries autochtones, trois secteurs en forte croissance depuis 2002 qui ont déclassé les entreprises d'artisanat et d'activités culturelles. La restauration et l'hébergement sont des services qui bonifient l'offre et contribuent à allonger le séjour des touristes dans les régions, un effet de levier non négligeable pour les communautés.

Bienvenue chez-nous...même la nuit!

Les touristes intéressés au produit autochtone recherchent l'interaction, l'apprentissage et la compréhension de cette culture mythique. Quoi de mieux alors que de s'offrir une expérience globale et authentique en troquant une nuitée à l'hôtel par une nuitée en maison longue, en tipi, en tente innue ou en camp de bois rond?

Depuis l'été dernier, la communauté autochtone de Wendake, près de Québec, a justement bonifié son offre pour répondre à ce besoin de dépaysement et propose désormais un forfait d'une nuitée dans la maison longue nationale. Conçue pour reconstituer l'habitat traditionnel du peuple wendat, les aventuriers les plus curieux peuvent désormais y séjourner sous la surveillance du gardien des trois feux. Savourant le thé du Labrador et la banique, laissez-vous transporter par des contes et légendes traditionnels avant de vous endormir paisiblement au son du feu et du vent.

Également inusité, mais culturellement cette fois, le Petit Hôtel AGARA : Le repos du guerrier à Uashat près de Sept-Îles vous plonge en plein cœur de la culture



innue. Une immersion au cœur des arts avec les œuvres de l'artiste Ernest Dominique et des artistes locaux. En plus de ses neuf chambres douillettes, l'hôtel offre la location d'un condo-loft entièrement équipé pour les gens d'affaires désireux d'allier travail et confort en plein cœur de la nature. Un autre excellent moyen de vivre le modernisme traditionnel du tourisme autochtone.

Vous préférez vous imprégner du mode vie des Atikamekw? Le site traditionnel Matakan de la communauté de Manawan, dans Lanaudière, vous plonge dans l'authenticité de cette nation et vous propose des forfaits comprenant nuitées en tipi avec sapinage et feu de camp, pêche, ateliers de fabrication de canots d'écorce, interprétation de la faune et de la flore, et bien plus sur une île de l'immense lac Kempt. Sensible aux besoins de la



communauté, la nation atikamekw de Manawan travaille également à assurer son développement économique, touristique et culturel dans le respect des traditions et de l'environnement.

Et que dire d'Essipit, communauté innue située sur le littoral nord du fleuve Saint-Laurent qui a choisi le tourisme comme une de ses principales activités de développement socioéconomique? Avec une offre touristique des plus complètes proposant des condos de luxe, huit pourvoies reconnues pour leur pêche exceptionnelle en territoire innu, de chalets à flanc de montagnes et des campings rustiques ou modernes qui vous proposent au panorama saisissant du fjord du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent, la communauté innue d'Essipit réussit à concilier traditions et vie moderne avec dynamisme pour assurer la progression de leur développement économique.

Malgré l'intérêt démontré par les touristes pour le tourisme autochtone, il demeure que les attractions culturelles autochtones ne représentent pas la raison principale pour le choix d'une destination de voyage à longue durée, mais bien une partie de leur séjour au Québec. Des 42 %² de touristes hors Québec qui choisissent de prendre part à une expérience autochtone, nombre d'entre eux sont à la recherche d'une expérience globale qui inclut un aspect de l'autochtonie touristique. Voilà pourquoi il s'avère primordial de développer les différents secteurs du tourisme autochtone afin de répondre aux divers besoins des 816 000 visiteurs annuels qui choisissent de vivre une expérience authentique avec les Premières Nations du Québec.

Origine des touristes qui choisissent le tourisme autochtone	% en 2010
Québécois	51 %
Canadiens	8 %
Américains	15 %
Européens	18 %
Premières Nations	7 %
Autre origine	1 %

Tourisme Autochtone Québec est reconnu par Tourisme Québec comme le porte-parole officiel en matière de tourisme autochtone au Québec. Pour en connaître davantage sur notre association, consultez notre site internet au www.tourismeautochtone.com. ▲



Tourisme Autochtone Québec

50, boul. Maurice-Bastien, suite 220
Wendake (QC) GOA 4V0
1 877 698-7827
info@tourismeautochtone.com
www.tourismeautochtone.com

1 Organisme sans but lucratif

2 Tableau 1 : L'origine des touristes

Étude 2011 de retombées économiques du tourisme autochtone, page 14

Journée-conférence Nature, Commerce et Industrie

LES DIFFÉRENTS ASPECTS À PRENDRE EN COMPTE LORS D'UN TRANSFERT D'ENTREPRISE

LE 19 MARS DERNIER, LA CDEPNQL A TENU UNE NOUVELLE ÉDITION DE LA JOURNÉE-CONFÉRENCE NATURE, COMMERCE ET INDUSTRIE, DONT LA THÉMATIQUE PORTAIT SUR LES TRANSFERTS D'ENTREPRISES, UNE THÉMATIQUE DONT LE CHOIX ÉTAIT JUSTIFIÉ PAR LE FAIT QUE PRÉSENTEMENT, PRÈS DE 50 % DES ENTREPRISES AUTOCHTONES DU QUÉBEC SONT DÉTENUES PAR DES PROPRIÉTAIRES ÂGÉS DE 54 ANS ET PLUS.

Cette journée-conférence s'adressait principalement aux entrepreneurs qui veulent commencer à planifier le transfert de leur entreprise, aux agents de développement économique communautaire qui auront bien souvent à accompagner ces entrepreneurs dans leurs démarches ainsi qu'aux membres du Réseau d'affaires des Premières Nations du Québec. Au total, 33 personnes ont participé à cette journée, dont la capacité maximale avait été fixée à 35 participants.

Au cours de la journée, la thématique générale a été abordée sous trois angles différents : les ressources humaines, les sources de financement disponibles et les aspects fiscaux à prendre en compte. La première partie de la journée a été assurée par M. Claude Riverin, du Groupe Trigone. M. Riverin a entre autres parlé de l'importance de planifier et d'identifier sa relève, mais aussi de faire un diagnostic organisationnel. Il a aussi présenté les différentes étapes menant à la création d'un plan de transfert de direction. En début d'après-midi, M. Jonathan Banford, de la firme Deloitte, a quant à lui présenté les différentes sources de financement et les différents produits financiers qui s'offrent aux propriétaires d'entreprises. Vers la fin de la journée, M. Christian Sénéchal, aussi de la firme Deloitte, a présenté les différentes modalités de transfert d'entreprise, et ce, variant selon les structures d'entreprises.

Pour consulter les présentations PowerPoint utilisées par les conférenciers, rendez-vous au www.salonpremieresnations.com



PROCHAINE ACTIVITÉ DE LA CDEPNQL

Activité : Conseil d'administration de la CDEPNQL
Date : 18 juin 2014
Lieu : À confirmer...
Clientèle : Membres du conseil d'administration

MÉMO aux ADEC

Pour toute nouvelle ou bon coup de votre communauté que vous voulez partager et qui touche de près ou de loin le développement économique, n'hésitez pas à communiquer avec Marie-Christine Tremblay par courriel (mtremblay@cdepnql.org) ou par téléphone au 418 843-1488. Il nous fera plaisir de partager ces informations aux autres ADEC à travers notre bulletin Nikan ou en les affichant sur notre site Internet.

DE LA RECHERCHE À LA GESTION DES PÊCHES:
PENSER ET AGIR LOCALEMENT ET GLOBALEMENT
FROM FISHERIES RESEARCH TO MANAGEMENT:
THINK AND ACT LOCALLY AND GLOBALLY

QUÉBEC
2014



144^e ANNUÉE RÉUNION ANNUELLE, 17 au 21 AOÛT 2014
ANNUAL MEETING, AUGUST 17-21

www.afs2014.org



Pour consulter toutes les nouvelles qui vous concernent, pour connaître les dates des prochaines formations et pour consulter notre boîte à outils, rendez-vous au www.cdepnql.org et suivez-nous sur Facebook!

Autres événements pertinents...

Activité : Sommet sur l'énergie, organisé par Les Affaires
Date : 1^{er} avril 2014
Lieu : Hôtel Hyatt Regency, Montréal
Clientèle : S'adresse à tous

Activité : Prix Jeune entrepreneur BDC
Date limite : 4 avril 2014
Clientèle : Jeunes entrepreneurs

Activité : Conférence Objectif Nord, organisée par Les Affaires
Date : 29 avril 2014
Lieu : Château Frontenac, Québec
Clientèle : S'adresse à tous



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

250, Place Michel-Laveau,
bureau 101 Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418 843-1488 | Téléc. : 418 843-6672
Courriel : information@cdepnql.org
Internet : www.cdepnql.org
Rédaction : Marie-Christine Tremblay, CDEPNQL
Traduction : Traduction Aline Chéné
Mise en page : Nancy Pomerleau, Siamois graphisme

AVIS SUR LA PROTECTION ET LA
CONFIDENTIALITÉ DE L'INFORMATION

*L'information contenue dans ce bulletin
est protégée en vertu des lois
et règlements applicables.*

*Il est donc interdit de le diffuser ou
de le copier en tout ou en partie sans
l'autorisation écrite de la CDEPNQL.*

Dépôt légal - Bibliothèque nationale
du Québec, 2004
Dépôt légal - Bibliothèque nationale
du Canada, 2004